

Documents à fournir lors d'un entretien :

- le dernier avis de taxation
- les 3 dernières fiches de salaire ou décompte chômage
- l'attestation de l'Hospice Général (si bénéficiaire de l'HG)
- les 3 derniers décomptes bancaires ou postaux pour tous les comptes appartenant au demandeur de l'aide ainsi qu'à son conjoint